

ENTRETIEN ■ Marc Gaudet, président du conseil départemental du Loiret, à propos des effectifs d'élèves

« Nous allons atteindre le plafond »

Faut-il un nouvel établissement ? Revoir la sectorisation ? Toutes ces questions ont été évoquées hier. Marc Gaudet répond à plusieurs points.

Philippe Abline
philippe.abline@centrefrance.com

Hier soir, à 18 heures, une réunion regroupait toutes les parties prenantes : parents, enseignants, direction académique et Département. En sortant de cette assemblée, Marc Gaudet a accepté de répondre aux points qui concernent directement le conseil départemental. En particulier sur la nécessité ou non de construire un troisième collège, pour répondre à la croissance des effectifs.

■ **Les effectifs du collège Alain-Fournier ont fortement augmenté ces dernières années, faut-il envisager la construction d'un nouvel établissement ?** D'après les prévisions de l'inspection d'académie, nous allons atteindre le plafond. Le collège Alain-Fournier a accueilli 549 élèves à la rentrée dernière, il est prévu d'en compter 557 en septembre 2020. La croissance ralentit et il est prévu une baisse ensuite. Par ailleurs, il est plus difficile de construire au sud de l'agglomération, dont une



ÉTABLISSEMENT. Des réaménagements mais pas d'agrandissement prévu au collège Fournier de La Source, où le nombre d'élèves va atteindre son pic selon les prévisions. PHOTO ÉRIC MALOT

grande partie est inondable, qu'au nord. Il faut donc regarder attentivement avant de s'engager.

■ **Deux collèges à La Source suffisent-ils ?** Nous nous intéressons à tout le sud de l'agglomération, un secteur qui comprend Olivet, Saint-Jean-le-Blanc, Saint-Denis-en-Val... et nous allons voir s'il existe de grands projets de construction. Si c'est le cas, nous ne sommes pas fermés

■ **On entend parfois parler d'un collège à Saint-Cyr-en-Val, une option envisagée ?** Olivet, Saint-Cyr-en-Val... tout est possible. Christian

Braux (conseiller départemental et maire de Saint-Cyr-en-Val jusqu'en mars prochain, ndlr) nous a informés que la commune

pouvait tenir un terrain à notre disposition. Rien n'est fermé mais il faudra tout étudier. On peut aussi mettre en place une autre sectorisation des élèves.

■ **Dès l'année prochaine ?** Non, ça demande davantage de temps et ça ne dépend pas que de nous.

■ **Deux salles de plus à la rentrée 2020**

■ **En attendant, comment soulager le collège Alain-Fournier ?** Nous allons réaménager les locaux l'été prochain, ce qui permettra au collège de disposer de deux salles de classe supplémentaires à la rentrée 2020. Nous avons aussi prévu de refaire l'espace vie scolaire en 2021.

■ **Mais vous avez retiré quelques moyens à cet établissement...** Avant, les loyers des logements de fonctions, qui appartiennent et qui sont entretenus par le Département, revenaient entièrement aux établissements. Nous

avons décidé d'en prendre la moitié. Après la discussion de ce soir, nous allons regarder si on peut revenir à ce qui se faisait avant pour les établissements situés en secteurs Rep ou Rep +.

Je rappelle par ailleurs que les dotations par élève sont deux fois plus importantes dans ces secteurs (3 euros au lieu de 1,50 euro par élève) et que le taux de reversion du restaurant scolaire (la part revenant au Département) est de 12 % au lieu de 20 %. Nous allons maintenir ces dispositifs qui donnent des moyens en plus au collège.

■ **Il est surtout réclamé des moyens humains...** Un poste d'infirmière ou de CPE, ce n'est pas de notre ressort. Nous, nous avons des agents de maintenance et à la restauration scolaire. Nous avons remplacé un personnel absent par un poste à 80 %, nous allons voir s'il est possible de revenir à 100 %. ■

EN CHIFFRES

2

C'est le nombre de collèges dans le quartier de La Source. Un troisième établissement – le collège de la Bolière – a fermé ses portes à la rentrée 2010. À l'époque, le département avait justifié cette décision par un problème de sous-effectif, les trois collèges du quartier, qui se situaient dans un rayon de 300 mètres, ne comptant pas plus de 300 élèves chacun. Cette fermeture avait soulevé une levée de boucliers chez les parents et les enseignants, soutenue par le conseiller général Michel Ricoud. Ils déploraient que la logique démographique et financière l'emporte sur la logique pédagogique de « petites unités » permettant un meilleur suivi des élèves en difficulté.

549

Selon la direction académique, le collège Alain-Fournier accueille aujourd'hui 549 élèves. Ils étaient 417 à la rentrée 2015. En à peine cinq ans, cela représente une hausse des effectifs de plus de 30 %. Le boom a été particulièrement spectaculaire à la rentrée de septembre avec 79 nouveaux inscrits.

1.124

Aujourd'hui, 1.124 élèves sont inscrits dans les deux collèges de La Source, dont 575 au collège Montesquieu. Si un troisième établissement ouvrait ses portes, comme le réclament les enseignants, cela représenterait un effectif moyen d'environ 375 élèves pour chacun des trois collèges.



« Il faut regarder attentivement avant de s'engager »

MARC GAUDET. Président du Département

Jean-Pierre Sueur réclame « des mesures d'urgence »

Seuls deux élus étaient présents, hier, à 8 heures, devant les grilles du collège Alain-Fournier. Michel Ricoud (PCF), conseiller municipal d'opposition à Orléans, et Jean-Pierre Sueur (PS), sénateur du Loiret.

Après s'être rendu sur place, celui-ci a adressé un courrier à Katia Béguin, rectrice, et à Philippe Ballé, directeur des services académiques de l'Éducation nationale : « Il m'apparaît que des mesures d'urgence sont nécessaires pour accroître les conditions d'encadrement au sein de ce collège. »

« Parvenir à une réduction des effectifs »

Ainsi, le sénateur du Loiret pointe trois affectations « indispensables », et ce « dans les meilleurs



SÉCURITÉ. Depuis hier, « des médiateurs ou des patrouilles de police municipale sont présentes aux abords de l'établissement », annonce Olivier Carré, maire d'Orléans. ILLUSTRATION

délais », pour calmer la situation : « Un poste de conseiller principal d'éducation ; au moins deux postes de surveillants complémentaires ; un poste d'infirmière pour pallier la vacance actuelle. »

Il sera ensuite temps, poursuit Jean-Pierre Sueur, « de parvenir à une réduction des effectifs pour favoriser un meilleur encadrement des élèves ».

Un peu plus tard dans la journée, c'est Olivier Carré (divers droite), maire d'Orléans et candidat à sa propre succession, qui a choisi de réagir, via un communiqué... « Dès ce lundi, et tant que la situation le justifiera, des médiateurs ou des patrouilles de police municipale seront présents aux abords directs de l'établissement [...] ».

Le premier magistrat évoque également une convocation exceptionnelle d'un conseil pour les droits et devoirs des fa-

milles, le vendredi 24 janvier, « avec les parents de l'adolescent mis en cause, pour faire un point complet sur sa situation, incluant un rappel à l'ordre et la mise en place d'un plan d'actions individualisées [...] ».

Une rencontre le 27 janvier

Dernier point, Olivier Carré annonce un « renforcement de la coopération entre Ville et collège [...] ». Ce qui sera fait dès la prochaine réunion du service de Veille éducative sur La Source, le lundi 27 janvier, avec l'ensemble des partenaires concernés. L'objectif affiché est de détecter encore plus en amont les situations qui peuvent amener à une dégradation du climat dans l'établissement et à traiter de manière individualisée et globale les cas signalés ». ■

Clément Greck
clement.greck@centrefrance.com